

même s'il l'a fait puisqu'il y a peu de chance que le vice-premier ministre (M. Nielsen) lui permette de m'en parler—qu'il invite donc le cabinet à considérer la chose en priorité.

Ma deuxième question est la suivante: Le gouvernement a-t-il fait preuve de franchise? Il faut se le demander. Peu avant les élections, le premier ministre avait dit qu'il serait en mesure de créer des dizaines de milliers d'emplois, presque sur-le-champ, dès que les conservateurs seraient élus. Je dois dire que j'en ai douté mais je n'en ai pas soufflé mot. C'est le premier ministre qui a dit cela. Peu importe mon opinion personnelle, le premier ministre semblait croire que c'était possible. Les a-t-il créés ces emplois après avoir pris le pouvoir? Non. Et qu'a-t-il fait? Il a entrepris de supprimer des emplois, répétant sans cesse que si les choses tournaient bien à un moment donné, la situation allait s'améliorer et que cela serait encourageant.

M. St. Germain: Elles se sont améliorées.

M. Deans: Le député de Mission-Port Moody affirme que les choses s'améliorent. S'il était mieux renseigné, il saurait que les emplois disponibles aujourd'hui sont moins nombreux que le 4 septembre dernier. J'en conclus donc qu'au cours de cette brève période, si le gouvernement a créé des emplois—pas directement, c'est certain—ou s'il a eu une influence quelconque, ce fut une influence négative. Quoi qu'il en soit, le premier ministre, juste avant les élections au moment où il répétait sans cesse à qui voulait l'entendre qu'il réussirait à accomplir de petits miracles, sinon des grands, et que chacun trouverait un emploi d'une façon ou d'une autre, le premier ministre a dit que l'une de ses grandes priorités serait, en arrivant à Ottawa, de supprimer des emplois. Vous vous souvenez sûrement, monsieur le Président, que, quand on a laissé entendre que le premier ministre allait probablement supprimer un grand nombre d'emplois dans la Fonction publique, celui-ci l'a nié. Je pense que la vérité apparaît aujourd'hui. Visiblement, son démenti reposait sur une fausse prémisse. En fait, le gouvernement avait un programme secret. Malgré ses déclarations publiques au sujet de ses intentions envers les chômeurs, il avait en réalité décidé d'éliminer un certain nombre d'emplois dans la Fonction publique et de réduire ainsi le nombre d'emplois connexes dans le secteur privé. Par conséquent, nous sommes forcés de constater que le gouvernement a manqué d'honnêteté.

Il y a ensuite la question des principes intangibles, c'est-à-dire ceux qu'on ne remet jamais en question. Il s'agit de principes inviolables sur lesquels rien ne pourrait nous faire changer d'avis. Cela ne semble pas être l'interprétation des députés du parti conservateur. Pour eux, le mot «sacré» est une chose du passé. Si quelque chose est sacré aujourd'hui, ce sera peut-être encore sacré demain, mais ce n'est pas sûr. «Après tout, ces choses sont sujettes à interprétation», déclare le premier ministre. Il l'a dit, mais sans vraiment le dire. En fait, il pense qu'il voulait dire autre chose, et il sourit. J'ai toujours cru qu'un dépôt sacré était inviolable.

Lorsque les conservateurs ont déclaré que les programmes sociaux étaient sacrés, j'ai cru que cela voulait dire qu'ils étaient immuables. Mais il semble que cela veuille dire quelque

chose de tout à fait différent pour le gouvernement actuel. Cela étant et compte tenu de ses décisions dans le domaine de l'emploi, le gouvernement a perdu des points au chapitre de l'honnêteté au cours de ses deux ou trois premiers mois d'exercice du pouvoir.

Il nous faut maintenant voir comment le gouvernement a réussi à l'épreuve de la compréhension. A-t-il fait preuve du genre de compassion et de compréhension dont le premier ministre a si souvent parlé, de la civilité dont le premier ministre nous a dit qu'elle était absolument indispensable dans les relations entre le gouvernement et le peuple?

M. King: Sans aucun doute.

M. Deans: Je tiens à dire encore une fois que je me le demande. Les conservateurs ont rempli d'effroi beaucoup de Canadiens à cause de leur inaptitude à reconnaître les problèmes que ne manqueront pas d'éprouver ceux dont les prestations d'assurance-chômage ont été réduites à la suite de l'exposé de politique économique du gouvernement. Les conservateurs ont clairement laissé entendre à ceux qui seront appelés à prendre leur retraite dans un avenir peu éloigné que le régime de pensions sera modifié d'une certaine façon, de sorte que les plans qu'ils ont pu faire ou ce à quoi ils pouvaient s'attendre ne tiendraient peut-être plus. Le gouvernement n'a certainement pas créé des emplois.

Monsieur le Président, vous vous souvenez sans doute très bien des questions que j'ai posées au gouvernement précédent sur les personnes de 55 à 65 ans qui sont au chômage pour des raisons indépendantes de leur volonté et qui n'ont plus droit aux prestations de chômage ni aux prestations de bien-être social. Elles se trouvent, à une période délicate de leur vie où elles se constituent un capital pour leur retraite, devant la possibilité sinon la probabilité de risquer de ne jamais plus avoir un emploi ou alors d'avoir un emploi mal rémunéré. Elles ne peuvent pas verser autant qu'avant pour leur régime de pension et elles risquent de perdre leur régime de pension faute de transférabilité. Je me souviens d'avoir vu l'actuelle ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) verser des larmes de crocodile. Elle a presque dû s'essuyer avec le bord de sa robe. Elle souffrait ouvertement pour ces personnes. L'autre jour, je lui ai posé exactement la même question, je lui ai demandé où étaient les emplois et si elle s'en souciait encore? S'intéresse-t-on encore au problème? Et la compréhension automatique du gouvernement? Et la compassion? Et la politesse? Vous donnez votre appui à ce sujet. Un jour viendra, je vous le dis, où vous les abandonnerez. Ils vous laisseront tomber comme ils ont laissé tomber tant d'autres personnes, les citoyens dont je vous parle. La ministre de l'Emploi et de l'Immigration sait combien ces gens éprouvent de difficultés. A-t-elle un programme spécial à proposer? Va-t-elle prolonger les prestations d'assurance-chômage? A-t-elle prévu un programme de recyclage spécial pour leur permettre de réintégrer le marché du travail, un programme de formation qui leur est directement destiné et qui tient compte de leurs compétences et de leurs besoins? Non.